



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 16

Qui ont pris part à la délibération : 11

Dont pouvoirs : 1

L'an deux mil vingt six, le neuf février, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de CUTTOLI-CORTICCHIATO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Baptiste BIANCUCCI.

Date de la convocation : 05/02/2026

Date d'affichage : 17/02/2026

Étaient présents : M. Jean-Baptiste BIANCUCCI, M. Jean Toussaint MICALETTI, M. Joseph FRATONI, M. Jérôme PIERLOVISI, Mme Céline PAOLETTI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, M. Jean Nicolas ANTONIOTTI, Mme Sarah SENTENAC, Mme Pascale Lydia SAULI ANDARELLI, M. Philippe CHIAPPE.

Étaient absents excusés : Mme Martine FRATONI.

Étaient absents non excusés : M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Isabelle

TORRE TEMAROHIRANI, Mlle Pauline TORRE, Mlle Inès Angéline TRAORE DIT LEROUX, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA.

Procurations : Mlle Pauline TORRE en faveur de M. Jean-Baptiste BIANCUCCI.

Secrétaire : BIANCUCCI Véronique.

OBJET : CHANGEMENT DE NOM D'EXPLOITATION GAEC TORRE FELIX A MR CASALONGA ROBIN

Délibération n° : MA-DEL-2026-004

Le maire donne connaissance au conseil municipal, à la suite du départ en retraite de Monsieur TORRE Félix, de l'exploitation agricole GAEC Félix TORRE, la convention pluriannuelle est transmise à Monsieur CASALONGA Robin pour les parcelles suivantes :

Parcelle	Lieu dit	Superficie	Nature
B n°820	Atzoni	5Ha	Châtaigniers mixtes
B n°836	Arbaghju	3Ha	Parcours landes maquis bas
B n°836	Arbaghju	2Ha	Parcs Porcins
B 817	Curraghju	1Ha	Parcs Porcins
B n°1643	Arbaghju	2Ha	Parcours landes maquis bas
B n°810	Arbaghju	4Ha	Parcours landes maquis bas
B n°690-691-692	Valle di Castagni	3Ha	Châtaigniers mixtes
B n°820	Alzoni	2,5Ha	Châtaigniers mixtes
B n°1624	Valle di Castagni	1,5Ha	Châtaigniers mixtes
B n°826-699	Magnaria	5Ha	Châtaigniers mixtes
B n°1321-801	Milancia	1Ha	Châtaigniers mixtes

Soit :

Total Châtaigniers mixtes : 18 Ha x 40.90 € = 736.20 €

Total Parcs porcins : 3 Ha x 50€ = 150.00 €

Total Parcours landes maquis bas : 9 Ha x 1.16 € = 10.44 €

Soit un total de 896.64 €

Considérant l'arrêté préfectoral n° 2A-2025-12-01-00006 en date du 01 décembre 2025 fixant les modalités de mise en œuvre des conventions pluriannuelles d'exploitation ;

Considérant que les terres affermées se situent en « châtaigneraies mixtes -Parcours landes maquis bas - » ;

Considérant que la valeur locative par an à l'hectare exprimée en euros pour "châtaigneraies mixtes" s'élève 40.90 € minimum ou à 116.84 € maximum et pour " Parcours landes maquis bas" s'élève 1.16 € minimum ou à 18.40 € maximum.

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- De fixer la valeur locative par an à l'hectare à la somme 896.64 €
- D'accepter la convention pluriannuelle d'exploitation pour la parcelle mentionnée ci-dessus moyennant un loyer annuel de 896.64 € pour une durée de 5 ans à compter du 09/02/2026.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par
voies d'affichage le 17/02/2026

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-Baptiste BIANCUCCI

